

Bonjour,

Les problèmes sont devenues récurrents avec les grands cervidés.

Les dégâts occasionnés aux jeunes arbres sur les parcelles en repoussent sont considérables ainsi que sur les arbres de 2 à 4 ans.

Rien n'est fait pour réduire les populations et de ce fait les parcelles de jeunes châtaigniers et de résineux ne sont détruites à mesure qu'elles tentent de se régénérer.

Lors de nos demandes d'indemnisation on nous dit que ce n'est pas possible que les surfaces ne sont pas quantifiables ou trop petites.

Et les attributions de plans de chasses ainsi que les « comptages » sont en totale inadéquation avec la population réellement présente.

Comment sont réellement faits les comptages? Par qui? Pour qui?

Il est incroyable de voir dans certains massifs les quantités de maïs déversés; elles y sont colossales alors que des cultures sont proches d'où un effet contre-productif et des cultures détruites pour le plaisir des grosses chasses qui ne réalisent pas leurs plans de chasse grand gibier,

Sans parler de la sélection de tir sur les sangliers pas les petits, pas les trop gros et surtout pas les femelles !!

C'est qui qui paie la facture à la fin, en plus des agriculteurs qui ne récoltent rien,

Les sylviculteurs où tout est détruit à mesure que ça pousse et enfin les pauvres petits chasseurs autour

(qui financent les dégâts!!!! Aussi)

à qui on n'attribue rien faute de surface insuffisante et que l'on ennuie au possible à chaque grain de maïs ou goutte de goudron mis sur leur propre terrain.

La fédération est-elle vraiment du côté des chasseurs?

Commune de Pruille L'Eguille,
Saint Mars d'Ouille,
Le Grand Luce

Mr Grumetz g